

AVIS DE RETROCESSION D'UN DROIT AU BAIL COMMERCIAL APPEL À CANDIDATURES

La Ville de Puteaux rétrocède le droit au bail commercial sur un local sis 89 rue de la République à PUTEAUX.

Le local à usage commercial dépend d'un ensemble immobilier récent immeuble de type R+8 sur la parcelle cadastrée section R n°291 et présente une surface de 70m² en rez-de-chaussée.

La rétrocession du droit au bail commercial est estimée à de 25.000 €, à cette somme s'ajoute le remboursement du dépôt de garantie de 5 367,50 €.

Les frais d'acquisition sont à la charge de l'acquéreur.

Un cahier des charges fixant les conditions de rétrocession et le dossier à fournir par le potentiel repreneur est disponible sur rendez-vous au service de l'Aménagement Urbain.

LES DOSSIERS DE CANDIDATURE SERONT ADRESSÉS À L'ATTENTION DE :
Madame Le Maire | Mairie de Puteaux, 131 rue de la République - 92800 PUTEAUX.

POUR TOUT RENSEIGNEMENT SUPPLÉMENTAIRE ET VISITE DU LOCAL

S'adresser à Madame Benmansour Belbey Morgane
Direction de l'Aménagement Urbain

Mobile : 06 66 39 38 82 - **Ligne directe :** 01 46 92 94 61 **E-mail :** commerce@mairie-puteaux.fr

DATE LIMITE DE DÉPÔT DES DOSSIERS DE CANDIDATURE :